

Recrute
Un(e) professeur(e) de violoncelle
Catégorie B / Temps non complet (5 heures hebdomadaires) avec la classe orchestre

Placé sous la responsabilité directe du Directeur du conservatoire à rayonnement communal de la Ville de Challans,

Vos missions seront les suivantes :

- Enseigner le violoncelle à la Maison des Arts dans le cadre de cours individuels et/ou collectif
- Encadrer les violoncellistes de la future classe d'orchestre au Collège
- Mettre en place des ensembles de pratiques collectives organisés autour du violoncelle et/ou multi-instrumentaux
- Contribuer à faire participer les élèves aux ensembles et ateliers de pratiques collectives
- Définir des objectifs clairs, compréhensibles par l'élève et/ou ses parents
- Avoir le souci du suivi des élèves dans la trans-disciplinarité
- Assurer le suivi pédagogique des élèves en produisant des bulletins de situation
- Contribuer à la vie de l'établissement, à travers les prestations publiques, les réunions pédagogiques, et en participant au travail des commissions thématiques qui structurent le fonctionnement de l'établissement
- Contribuer activement au suivi du matériel lié à sa classe et au développement de la ressource documentaire qui s'y attache
- *un complément de poste est possible auprès l'école municipale de musique (L'ATELIER-école des arts) de la Ville de St Hilaire de Riez à hauteur de 4 heures.*

Compétences et formation requises

- Etre titulaire de la fonction publique territoriale ou contractuel à défaut
- Posséder un DE de violoncelle, ou en cours d'obtention de ce diplôme...
- Avoir des capacités d'adaptation et de questionnement.
- Utiliser des outils pédagogiques variés.
- Savoir travailler en équipe
- Savoir faire preuve de disponibilité, de dynamisme

Poste à pourvoir au 1er septembre 2019

Adresser vos lettre de motivation et curriculum vitae à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 1 Bd Lucien Dodin – B.P 239
85302 CHALLANS Cedex
ou de préférence à rh@challans.fr
avant le 5 septembre 2019